

**MRC DU HAUT-RICHELIEU  
RÉUNION DU COMITÉ ADMINISTRATIF  
SÉANCE ORDINAIRE**

**MARDI  
LE 2 AVRIL 2013**

---

Procès-verbal des délibérations de la séance ordinaire du Comité administratif (C.A.) de la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu, tenue à Saint-Jean-sur-Richelieu, au lieu ordinaire des séances, laquelle fut convoquée pour le mardi, deuxième jour du mois d'avril deux mille treize, à neuf heures (9h00), séance à laquelle étaient présents:

Le préfet suppléant : M. Patrick Bonvouloir, maire de Sainte-Brigide-d'Iberville.

Les conseillers régionaux : M. André Bergeron, maire de Saint-Alexandre, M. Michel Surprenant, maire de Saint-Sébastien, et conformément à l'article 210.27 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. 0-9) Mme Christiane Marcoux, conseillère municipale de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Absence motivée : M. Gilles Dolbec, préfet et maire de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Également présentes : Mme Caroline Roberge, aménagiste, Mme Michelle Chabot, coordonnatrice du SCRI et Mme Joane Saulnier, directeur général et secrétaire-trésorier.

Les membres du Comité administratif formant quorum et siégeant sous la présidence du préfet suppléant, M. Patrick Bonvouloir.

---

9 h 00            **Ouverture de la séance**

**Adoption de l'ordre du jour**

1569-04-13    Sur proposition du conseiller régional M. André Bergeron,  
Appuyée par le conseiller régional M. Michel Surprenant,

**IL EST RÉSOLU:**

**QUE** l'ordre du jour soit adopté dans sa forme et teneur, le point VARIA demeurant ouvert.

ADOPTÉE

**Adoption du procès-verbal**

1570-04-13    Sur proposition du conseiller régional M. Michel Surprenant,  
Appuyée par le conseiller régional Mme Christiane Marcoux,

**IL EST RÉSOLU:**

**QUE** le procès-verbal des délibérations de la séance ordinaire du Comité administratif tenue le 5 mars 2013 soit adopté dans sa forme et teneur.

ADOPTÉE

1.0            **URBANISME**

1.1            **Schéma d'aménagement et de développement**

1.1.1        **Révision du schéma d'aménagement**

**A) Caractérisation de la zone agricole - Engagement**

Les membres du comité administratif recommandent l'engagement de Mme Cynthia Gagnon afin de réaliser les travaux de caractérisation de la zone agricole. Mme Gagnon se verra attribuer un salaire horaire de 20,00\$ et son contrat est d'une durée de 18 mois.

**B) Travaux spécifiques et analyses - Engagement**

Les membres du comité administratif recommandent l'engagement de Mme Ilka Beaudry au taux horaire de 20,00\$ et ce, afin de réaliser certains travaux spécifiques et analyses dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement. Il est également recommandé d'autoriser le dépôt d'une demande de subvention à laquelle Mme Beaudry est admissible.

**1.1.2 Divers**

**A) CCA - Représentant des citoyens**

Suite à la réception d'une résolution de la municipalité d'Henryville, les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à nommer M. Patrick Bergeron à titre de représentant des citoyens au sein du Comité consultatif agricole.

**B) Fonds environnemental - Projet de réfection du quai Ryan**

Dans le cadre de la réunion du Comité formé pour gérer le fonds pour la protection, la restauration et la mise en valeur de la rivière Richelieu et des milieux humides associés, des précisions ont été sollicitées de la part des représentants de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois relativement au projet de réfection du quai Ryan. La demande visait principalement à connaître plus spécifiquement l'ensemble des travaux directement liés à l'environnement soit, la restauration et la mise en valeur ou autres.

À cet effet, certaines précisions ont été transmises par les représentants de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois, lesquelles seront transmises aux membres du comité pour obtenir leurs commentaires. À suivre.

**1.2 Développement économique**

**1.2.1 Pacte rural - Versement de l'aide financière**

Le directeur général soumet que l'agente de développement rural a confirmé que le versement de l'aide financière résiduelle pour le projet de parc bi-génération peut être versé à la municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville.

**1.2.2 Demande d'aide financière au FDR**

1571-04-13 Sur proposition du conseiller régional M. André Bergeron, Appuyée par le conseiller régional M. Michel Surprenant,

**IL EST RÉSOLU :**

D'autoriser le dépôt d'une demande d'aide financière de 50 000 \$ du Fonds de développement régional de la CRÉ Montérégie Est pour le projet d'analyse territoriale et des enjeux de l'addenda gouvernemental pour l'application de l'orientation 10 du plan métropolitain d'aménagement de la CMM;

DE confirmer l'engagement de la MRC du Haut-Richelieu à investir un minimum de 3 500 \$ en argent et 43 300 \$ en services pour la réalisation de son projet;

D'autoriser le directeur général à procéder aux signatures du protocole soumis par la CRÉ Montérégie Est.

ADOPTÉE

Advenant que l'aide financière soit accordée pour une somme de 50 000\$, cette dernière sera partagée entre les 4 MRC dont le territoire fait l'objet d'analyse.

### **1.2.3 CEHR (CLD) - Nominations au conseil d'administration**

Les membres du comité administratif recommandent de reconduire les administrateurs siégeant actuellement au sein du conseil d'administration du Conseil économique du Haut-Richelieu (CLD) soit :

#### **MEMBRES VOTANTS :**

Représentant de la MRC	Gilles Dolbec
Maire de la ville la plus populeuse	Gilles Dolbec
Représentant du périurbain	Patrick Bonvouloir
Représentant Ville de Saint-Jean	Christiane Marcoux
Représentant Ville de Saint-Jean	Marco Savard
Représentant Ville de Saint-Jean	Yvan Berthelot
Représentant de l'industrie	Jacques Cabana
Représentant de l'entrepreneuriat	Serge Gagné
Représentant de l'économie sociale et de Femmes et dév. local	Martine Roy
Représentant agricole	André Bergeron
Représentant éducation	Lise Lalonde
Représentant milieu des affaires	Marcel Beauregard
Représentant travailleurs	Thérèse Ménard
Représentant agroalimentaire	Fernand Croisetière

### **1.2.4 Orientation 10 du plan métropolitain d'aménagement de la CMM - Suivi**

Le directeur général soumet qu'une rencontre interviendra le 4 avril à 15 h entre les 3 députés provinciaux du territoire et les membres du conseil afin de connaître leur plan d'action pour éviter l'application de l'orientation 10 dans le Haut-Richelieu.

Par ailleurs, un communiqué de presse est déposé, lequel est issu des 4 MRC concernées par l'application de l'orientation 10 du plan métropolitain d'aménagement de la CMM soit, les MRC des Maskoutains, des Jardins-de-Napierville, Pierre-de-Saurel et du Haut-Richelieu.

### **1.3 Gestion intégrée des matières résiduelles**

#### **1.3.1 Implantation du bac vert obligatoire**

Le directeur général dépose une demande de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu relativement à l'implantation du bac vert obligatoire pour la cueillette des déchets ultimes. Ce sujet sera discuté préalablement à la séance régulière du 10 avril prochain.

#### **1.3.2 MRC de Drummond - Modification du PGMR**

Le directeur général soumet une résolution de la MRC de Drummond, laquelle limite l'importation des matières résiduelles destinées à l'élimination sur le territoire de cette MRC à 540 000 tonnes par année, le tout en conformité avec la Loi sur la qualité de l'environnement. Le tout est déposé pour information.

### **1.4 Schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie**

#### **1.4.1 Rapport de l'an 1**

Les membres du comité administratif prennent acte du dépôt du rapport de l'an 1, lequel ne sera transmis au ministre de la sécurité publique que lorsque la validation auprès de chacune des municipalités aura été réalisée par Mme Michelle Chabot, coordonnatrice au schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie. Le dossier est donc reporté au mois de juin.

**2.0            FONCTIONNEMENT**

**2.1            Finances**

**2.1.1        Comptes - Factures**

Les membres du Comité administratif recommandent l'entérinement des comptes et factures dont la liste fera partie intégrante des documents acheminés à chacun des membres en préparation de la séance ordinaire du 10 avril prochain.

**2.1.2        Demandes d'aide financière :**

**A)            Centre d'Action Bénévole de la Frontière - Programme Pair**

Les membres du comité administratif réfèrent la demande d'aide financière du Centre d'Action Bénévole de la Frontière pour un montant de 2 000\$ par année à chacune des municipalités du territoire. Cette demande vise à couvrir les frais de mise à jour du logiciel nécessaire aux appels automatisés qui joignent les aînés pour s'assurer de leur bon état de santé.

**B)            OBV Yamaska - États généraux de l'eau du bassin versant de la Yamaska**

Les membres du comité administratif ne retiennent pas la demande d'aide financière de l'OBV Yamaska pour la tenue des états généraux de l'eau du bassin versant de la Yamaska. Le tout est référé à chacune des municipalités concernées.

**2.1.3        Portefeuille d'assurances collectives - Renouvellement**

Les membres du comité administratif recommandent le renouvellement du portefeuille d'assurances collectives pour l'année 2013, lequel bénéficie d'une réduction de la prime de 3%.

**2.2            Fonctionnement - Divers**

**2.2.1        Demandes de rencontre :**

**A)            Société canadienne du cancer**

Considérant la politique de la MRC du Haut-Richelieu relative à l'aide financière accordée à différents organismes, la demande de rencontre du représentant de la Société canadienne du cancer est accordée si elle ne vise pas à obtenir une aide financière.

**B)            Commission scolaire des Hautes-Rivières**

Les membres du comité administratif accordent une période de 20 minutes aux représentants de la Commission scolaire des Hautes-Rivières qui présenteront leur plan d'action suite aux coupures budgétaires provinciales.

**2.2.2        Règlement 484 - Adoption**

Les membres du comité administratif recommandent l'adoption du règlement 484 visant la modification de l'entente intermunicipale concernant la Cour municipale commune.

**2.2.3        Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu - Nomination**

Les membres du conseil discuteront préalablement à la séance régulière du 10 avril 2013 de la nomination au sein du conseil d'administration du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu puisqu'un curriculum vitae abrégé est requis.

**2.2.4        Demande d'appui - MRC des Basques : Taxe sur l'hébergement en camping**

Avant d'appuyer la demande de la MRC des Basques, les membres du comité administratif demandent de vérifier auprès de Tourisme Saint-Jean-sur-Richelieu et Région les impacts de l'implantation d'une taxe sur l'hébergement pour chaque nuitée en camping.

CAPV2013-04-02

**3.0            COURS D'EAU**

**3.1            Nomination - Personnes désignées**

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant la nomination de Mme Marie-Pier Morin et M. Jean Vasseur à titre de personnes désignées pour exercer les pouvoirs prévus au deuxième alinéa de l'article 105 de la Loi sur les compétences municipales et l'application du règlement régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau situés sur le territoire de la MRC du Haut-Richelieu particulièrement au sein de la municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville.

**4.0            VARIA**

**5.0            PÉRIODE DE QUESTIONS**

**6.0            LEVÉE DE LA SÉANCE**

1572-04-13    Sur proposition du conseiller régional Mme Christiane Marcoux,  
Appuyée par le conseiller régional M. Michel Surprenant,

**IL EST RÉSOLU:**

**DE LEVER** la présente séance ordinaire du Comité administratif de la MRC du Haut-Richelieu, ce 2 avril 2013.

ADOPTÉE

---

Patrick Bonvouloir  
Préfet suppléant

---

Joane Saulnier,  
Directeur général et secrétaire-trésorier